

Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **47 (1918)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vérification. N'est-il pas visible que ces exercices, très intéressants pour les bambins, contribuent à l'éducation de l'œil et de la main ? Veulent-ils convertir une longueur, exprimée en mètres, en un nombre équivalent de centimètres ? Ils expliqueront que le premier nombre doit être multiplié par 100 parce que le nombre de centimètres est 100 fois plus élevé qu'un nombre de mètres équivalent. Exercices d'écriture de nombres et exercices de conversions, ainsi compris, constituent une excellente gymnastique intellectuelle : les enfants s'exercent à raisonner.

(*Journal des Instituteurs.*)

BIBLIOGRAPHIES

S. Zurlinden, *La Guerre mondiale et les Suisses*, Zurich, 1918, Art. Institut Orell Füssli, éditeurs. 132 pages in-8°. Prix : 3 fr.

A la demande de quelques amis, l'auteur de l'ouvrage « Der Weltkrieg, vorläufige Orientierung von einem schweizerischen Standpunkt aus », publia en juin 1917 une petite brochure « Der Weltkrieg und die Schweizer », où il est plus particulièrement question de faits, de problèmes, intéressant directement le citoyen suisse. Désireux de contribuer selon ses forces à ramener l'entente et l'harmonie dans le ménage helvétique, l'auteur y examine diverses questions pleines d'actualité, comme le bon droit de la Suisse, la défense nationale, le point de vue suisse, et d'autres encore. Son exposé est de nature à satisfaire l'opinion générale qui règne dans la Suisse romande.

* * *

La Revue hebdomadaire et son supplément illustré, paraissant le samedi, librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris.

N° du 26 janvier, Sommaire :

Henry Joly, de l'Académie des Sciences morales et politiques, *De ce que nous devons et de ce que nous ne devons pas emprunter à l'étranger*. — Marie-Louise Pailleron, *Emile Ollivier*. — A. Gastoué, *Musique et musiciens français du moyen âge*. — Jean Morgan, *Le rêve et la vie*. — Henri Bachelin, *Le serviteur* (fin). — Film, *La vie qui passe. Les restrictions*.

Faits et idées au jour le jour. Memento bibliographique.

* * *

Revue des Familles, pages romandes illustrées.

Sommaire du N° du 9 février :

La famille fidèle à sa fonction, G. Cooreman. — Les vainqueurs de l'Yser, Jacques Pirettes. — Bocard dit « Le Bouif », X. — Quelques problèmes de l'après-guerre (P. Bondallaz). — † M. le Doyen Gremaud. — Une œuvre d'art. — Poésies. — Chronique religieuse. — Les concours de sauts en ski de St-Moritz. — La cuisson du pain de guerre (D^r A. G.). — L'industrie de l'ambre jaune. — *Captive* (Nouvelle), par Lucien Donel. — Echos de partout. — Connaissances utiles. — Bibliographies. — Recettes. — Jeux d'esprit.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Vaud. — Le Conseil d'Etat soumet aux délibérations du Grand Conseil un projet de loi, aux termes duquel les traitements des instituteurs et institutrices seront notablement augmentés. Pour les instituteurs, le minimum serait élevé de 1,800 à 2,400 fr. par an, pour les institutrices de 1,200 à 1,600 fr. Les maîtresses des écoles enfantines